

directe à cette fin pourrait être embarrassante, elle est au moins honnête. Par ce moyen, le public radiophile sait exactement ce qu'il paie pour les émissions qu'il entend. Lorsque j'eus l'honneur de faire quelques observations il y a un instant, on me posa quelques questions sur l'inexistence des permis de radio aux Etats-Unis. Quelqu'un savait-il que les auditeurs des Etats-Unis ne sont pas taxés davantage que les nôtres pour leurs émissions? Qui paie les profits réalisés par le poste radiophonique? Qui acquitte les profits des manufacturiers, etc? Qui défraie les frais des artistes et qui acquitte tous les programmes coûteux là-bas si ce n'est l'auditeur américain? On a calculé que l'impôt, annuel sur chaque auditeur américain s'élève à \$20. Ce chiffre est peut-être trop élevé, mais ne croyons jamais qu'une comparaison entre les conditions des émissions dans un pays où celles-ci sont tout à fait commerciales et celles du Canada est nécessairement défavorable à notre pays.

On a suggéré une subvention annuelle. Je n'ai rien à dire de la suggestion relative à la taxe indirecte, parce qu'elle ne me concerne pas. Une subvention annuelle par le Parlement résoudrait, sans conteste, bon nombre de nos problèmes et allégerait beaucoup les difficultés qui pèsent sur la Société Radio-Canada et le Parlement. Cependant, je veux vous faire remarquer, compte tenu de la situation indépendante que la Société était destinée à occuper, qu'une subvention annuelle la laisserait dans une grande incertitude. L'établissement de son budget en deviendrait difficile. Cette subvention serait subordonnée aux aléas du vote parlementaire. La loi a soustrait la Société à ce risque annuel. Ce ne serait pas une taxe imposée aux auditeurs. Il en résulterait un état de choses pour la Société qui au point de vue national serait une calamité. La radiophonie étatisée serait jetée au milieu du tourbillon de la politique.

Je reconnais qu'à certains égards la situation de la radiophonie au Canada est dans une certaine mesure paradoxale. Je répète que nous n'avons pas établi les conditions de notre fonctionnement; nous en avons hérité. Nous fonctionnons en vertu d'une loi du Parlement et dans la dépendance de celui-ci. J'admets qu'à l'heure actuelle nous semblons accepter des recettes commerciales et nous y sommes forcés, dans l'espoir qu'en définitive le commercialisme sera restreint. C'est un paradoxe, mais un paradoxe compréhensible. Je reconnais que nous réglementons les postes privés et que nous les concurrençons temporairement, mais je crois réellement que la façon dont nous avons aménagé, développé et amélioré les conditions de la radiophonie et le niveau plus élevé dans lequel nous espérons que celle-ci se maintiendra au Canada sont avantageux non seulement aux auditeurs canadiens, mais aussi de façon précise aux propriétaires de postes privés.

Parmi les trois principales nations anglophones nous offrons un autre paradoxe. Nous sommes en même temps, pour ce qui est de la radiophonie, la plus faible et cependant la plus forte. Je puis être visionnaire, mais je crois qu'à mesure que nos postes à grande puissance s'établiront et que nos irradiations s'étendront, le Canada pourra donner les meilleurs programmes radiophoniques consécutifs pendant 14 heures, des pays de langue anglaise. Nous occupons une situation, qu'il serait folie de sacrifier, à mon sens. Nous nous trouvons entre un pays qui a consacré et qui consacre présentement \$100,000,000 à la radiodiffusion et un autre qui y consacre \$25,000,000. Nous captions les meilleurs programmes des Etats-Unis. Je ne crois pas qu'il y ait de doute là-dessus. M. Murray a fait ces calculs pour moi hier et il m'a dit que si nous acquitions notre part des programmes de continuité que nous captions des Etats-Unis, eu égard à la population et par poste, nous leur payerions \$600,000 annuellement. Nous recevons plusieurs des meilleurs programmes de la Grande-Bretagne. Nous en recevons de meilleures. M. Gilliam de la *British Broadcasting Company*, qui a récemment visité le Canada a discuté cette question avec M. Murray et moi-même. Il nous a demandé de faire connaître à la *British Broadcasting Company* les améliorations que nous pen-